

Quai d'Orsay / Entreprises

Vous souhaitez :

- * **préparer ou renforcer votre implantation à l'étranger**
- * **développer ou approfondir votre empreinte internationale**
- * **accompagner la formation d'étudiants étrangers de haut niveau**
- * **associer de futurs experts étrangers à vos ambitions**

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes vous propose :

des programmes de bourses cofinancées

associant les moyens de trois partenaires :

- **l'entreprise**
- **les Grandes écoles et Universités françaises de renom**
- **le ministère des Affaires étrangères et européennes**

pour

une sélection des meilleurs étudiants étrangers :

- **pour des études en France essentiellement au niveau Master, mais aussi Doctorat**
- **grâce à l'expertise des ambassades françaises, en lien direct avec les missions économiques, les établissements d'enseignement supérieur et votre représentant**

accompagner votre stratégie internationale

grâce à :

- **des formations adaptées à vos besoins**
- **des stagiaires étrangers de haut niveau dans votre entreprise**
- **des contacts pertinents dans vos pays d'implantation**

***partout où se développent vos ambitions internationales
des programmes de bourses cofinancées par nos ambassades,
accompagnés par les services parisiens du ministère
ou par les ambassades de France concernées***

Quai d'Orsay / Entreprises

en 2008 « Quai d'Orsay / Entreprises », c'est :

- * plus de 40 programmes de bourses cofinancées
- * dans 40 pays (Inde, Chine, Brésil, Argentine, Australie, Mexique, Japon, Maroc, Espagne, Venezuela, Pologne...)
- * avec 90 entreprises (du CAC40 comme des PME/PMI)

un partenariat

une convention pour :

- l'appui de nos ambassades à la promotion du programme de bourses
- les contacts de nos ambassades au sein des Ecoles et universités locales
- la qualité d'un examen conjoint des candidatures par l'ambassade de France, la mission économique, l'entreprise et les établissements
- des facilités d'obtention du visa et du titre de séjour pour les étudiants
- les événements proposés par le ministère aux lauréats du programme de bourses (activités culturelles, manifestations officielles, pendant leur séjour, à leur retour dans leur pays d'origine...)
- le bénéfice d'une communication commune en France et à l'étranger

pour

un investissement partagé :

- une bourse de l'entreprise pour les frais académiques et les frais de vie (1.000€/mois en moyenne)
- un tutorat au sein de l'entreprise
- un stage au sein de l'entreprise
- une bourse de l'ambassade pour la couverture sociale et médicale (110€/mois)
- des cours intensifs de français offerts par l'ambassade avant le départ (coût variable)

investir dans l'excellence

un gage d'avenir :

- l'accompagnement de futurs collaborateurs étrangers de haut niveau
- le bénéfice culturel de l'accueil en stage des meilleurs étudiants étrangers
- des formations en lien avec le monde de l'entreprise au sein d'établissements renommés